



---

Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE DU 17 avril 2013  
17h30, salle 121 de l'Internef

## ORDRE DU JOUR

### **1. Formalités**

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 6 mars 2013

### **2. Communications**

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes
- 2.3 Communications de subventions

### **3. Assurance qualité**

### **4. Concours logo**

### **5. Changements statutaires et réglementaires**

### **6. Certificats d'engagement associatif**

### **7. PP surveillance**

### **8. Taxes d'études**

### **9. Fermeture du stand de sandwichs lybanais**

### **10. AD UNES**

### **11. Divers**

## Liste de présence à l'AD du 17 avril 2013

<b>FTSR</b>	<b>Tirage au sort</b>
<b>AESR</b>	1. Camilla Schürmann
1. Sylvie Gilliéron	2. Patrick Monnier
	3. Dimitri Pittet
<b>AETH</b>	4. Paris Kritis
1.	5. Clémence Demay
	6. Jérémy Meylan
<b>SSP</b>	7. Kevin Brügger
<b>AESSP</b>	8.
1. Samia Dabboubi	9.
2. Eric Girodet	10.
3. Antonin Chevalley	11.
4.	12.
	13.
<b>Droit</b>	14.
<b>AEDL</b>	15.
1. Marine Loriol	16.
2.	17.
<b>AESC</b>	18.
3. Samie Lydie	19.
	20.
<b>HEC</b>	21.
<b>CHEC</b>	22.
1. Johan Sturm	23.
2. Christophe Susset	
3. Léa Montfajon	<b>Bureau</b>
4. Frédéric Maillard	1. Maxime Mellina
	2. Etienne Kocher
<b>Lettres</b>	3. Olivier Rossi
<b>AEL</b>	4. Antoine Zong-Naba
1. Simon Wursten	5. Anne-Laure Dumas
2.	6. Christelle Michel
3.	7. Patric Frei
4.	8.
<b>GSE</b>	<b>Secrétariat</b>
<b>AEGE</b>	1. Julien Bocquet
1. Correntin Neuffer	2.
2.	
	<b>Excusé-e-s</b>
<b>FBM</b>	Maxime Chiavaroli
<b>AEML</b>	Xavier Company
1.	Julien Rillet
2.	Roberto Fucile
<b>LAB</b>	Laura Ramchurn
1.	Ruslan Ismayilov
2.	Jérémie Poltier
	Marc Schilliger
	Céline Reinberg
	Jean-Luc Barras
	Adeline Demaurex
	Mélissa Beaud

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Maxime Mellina (co-président), Etienne Kocher (co-président), Anne-Laure Dumas, Olivier Rossi, Christelle Michel, Antoine Zong-Naba, Patric Frei et Maxime Chiavaroli (excusé).

Secrétaire général : Julien Bocquet

## **1. Formalités**

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices  
Valentin et Simon sont élus à l'unanimité.

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Le point 3 sur l'assurance qualité est supprimé et déplacé à la prochaine AD.  
Ajout d'un point 11. Election complémentaire (commission sociale et bureau de la commission sociale).  
David propose un point sur la fermeture du Méditerranée. Maxime : on a déjà un point 8 qui traite un peu de ça.  
L'OdJ est accepté.

### **1.3 Adoption du PV de l'AD du 6 mars 2013**

PV adopté.

## **2. Communications**

### **2.1 Communications du Bureau**

SG :

Nous avons rencontré des représentant-e-s de la Direction pour parler des LO.

Etienne :  
Unilive.

Maxime :

- Manifestation CUAE : Après des mois de discussion autour du budget 2013, celui-ci devrait finalement être voté fin avril. À l'heure actuelle, c'est la proposition des partis de droite et d'extrême droite, à savoir une baisse linéaire de 2%, qui risque d'être votée par la majorité des députés au Grand Conseil genevois. Santé, social, éducation, aucun domaine n'est épargné par la cure d'austérité proposée par les partis bourgeois.

MANIFESTATION

Contre la Hausse des taxes d'études

MARDI 23 AVRIL 2013

Rendez-vous à 17h devant la HETS,  
(16, rue du Pré-Jérôme, 1205 Genève)

- Débat GRC : 2 mai 17h15 un débat autour des taxes d'études va être organisé par le GRC. Ils ont invité la FAE. Venez nombreux/ses.

- Commission durabilité : <http://unil.ch/durable>. B. Frund viendra présenter le plan durabilité de l'UNIL lors de la prochaine ad.

Anne-Laure :

Don du sang: c'est la semaine prochaine, mardi et mercredi à l'Anthropole!

### **2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes**

CHEC : équipe de voile part en France et pendant qu'ils sont là-bas il y aura un stand devant l'Internef, côté Unilive. Il deviendra d'ailleurs un stand Unilive le soir même.  
AG le 29 mai 2013.

AEL : AG le 16 avril. Un représentant de lettres Genève est venu et ils ne sont pas contents de la situation associative à Genève. Simon se demande si les autres associations de fac ont eu des contacts avec d'autres assoc d'autres unis.

AEDL : oui quelques contacts.

Simon : Si vous avez de tels contacts, merci d'informer.

AEGE : 10 ans de la fac demain (le 18 avril).

Communications des délégué-e-s

Camia : est étonnée qu'il soit interdit de distribuer des flyers dans les salles de cours.

Commissions de la Direction :

CSU : s'est réunie. Mais rien à signaler.

Autres :

AIESEC : Patrick : Global Village aura lieu bientôt.

2.3 Communications de subventions

Les subventions sont acceptées.

### **3. Assurance qualité**

### **4. Concours logo**

Etienne : rappel de ce qui s'est passé jusque-là :

- Concours pour nouveau logo jusqu'au 31 mars.
- Petite présélection de 106 logos dans un premier temps. Elaboration d'une affiche de remerciement avec les 106 logos.
- Commission de la communication s'est réunie a fait un choix de 12 logos, le Bureau a lui aussi ensuite fait une petite sélection selon certains critères (visibilité, lisibilité, originalité, etc.).
- L'AD décide ce soir si elle souhaite adopter un nouveau logo (parmi les 12 pré-sélectionnés) ou non.
- Si aucun logo n'est retenu pour le changement, l'AD décidera si elle souhaite tout de même changer le logo (auquel cas le Bureau se tournera vers un graphiste) ou si l'AD veut enterrer le projet.

La CommComm a voulu laisser une possibilité de repêchage (possibilité d'ajouter aux 12 logos pré-sélectionnés d'autres logos).

Si on choisit un logo ce soir, on retournera vers la personne qui l'a fait pour voir si on le laisse tel quel ou si on change quelque chose.

Présentation de la procédure proposée :

Vote de repêchage

Vote parmi les logos (12 + repêchés) => 3 logos sélectionnés

Vote entre les 3 logos

Vote entre le logo restant et le logo actuel

Vote sur les variantes :

Procédure proposée par le Bureau acceptée.

**Vote**

***Organise-t-on une consultation auprès des étudiant-e-s pour le choix du logo (réunion dans le 1031 avec vote)***

**5 oui**

**11 non**

### 3 abstentions

Discussion pour le repêchage :

(Chaque délégué-e a le droit de demander qu'un ou plusieurs logos soient repêchés. Les lignes et les colonnes font référence à leur position sur l'affiche).

Antonin :

1<sup>ère</sup> ligne, 6<sup>e</sup> colonne

Vote :

0 pour

Eric :

2<sup>e</sup> ligne, 2<sup>e</sup> colonne

Vote

5 personnes

David :

5<sup>e</sup> ligne, 2<sup>e</sup> colonne

Vote

4 personnes

Antonin :

5<sup>e</sup> ligne, 7<sup>e</sup> colonne

Vote

3 personnes

Eric

4<sup>e</sup> ligne, 6<sup>e</sup> colonne

Vote

3 personnes

Yohann

6<sup>e</sup> ligne, 5<sup>e</sup> colonne

Vote :

8 personnes

Antonin :

Propose que le meilleur du repêchage soit repêché.

-> *Retire sa proposition*

Simon :

Propose que 7 voix permettent de repêcher.

-> *Retire sa proposition*

Yohann :

Propose que les deux meilleurs soient repêchés

Antonin s'allie.

### Vote de la proposition :

10 oui

Simon :

4<sup>e</sup> ligne, 2<sup>e</sup> colonne

Le trouve simple et esthétique. Pratique pour la charte graphique. Trait continu. On peut changer la couleur.

Paris :

Est contre.

Vote

6 personnes

Préavis du Bureau sur les 12 logos (devenus 14) :

Etienne :

Le Bureau émet une préférence pour trois logos, mais ne s'exprime pas sur une préférence entre ces trois logos ni entre eux et le logo actuel.

Discussion à huis clos

Vote :

Logo 1 : 4

L 2 : 1

L 3 : 7

L 4 : 1

L 5 : 0

L 6 : 0

L 7 : 0

L 8 : 4

L 9 : 1

L 10 : 0

L 11 : 11

L 12 : 0

L 13 : 7

L 14 : 10

Sont sélectionnés pour le deuxième tour :

Le 11 et le 14

Ex æquo entre 3 et 13

Vote 3 et 13 :

3 : 13 pour

13 : 8 pour

Sont sélectionnés : 3, 8 et 13

2<sup>e</sup> tour :

Discussion à huis clos

Le 14 devient 1  
Le 3 devient 2  
Le 11 devient 3

**Vote :**

1 (bouclier) : 5  
2 (point d'exclamation) : 3  
3 (dans le rond) : 8

**2 abstentions**

Opposition logo actuel vs logo dans le rond  
Discussion à huis clos

**Vote remplacement du logo actuel :**

8 oui  
2 non  
6 abstentions  
Pas de majorité absolue (9)

Discussion sur la suite :

Simon :

Souhaiterait que la question soit renvoyée à la commcomm, qui reviendrait avec une idée.

Paris :

Qu'est-ce qu'implique la proposition de Simon ?

Etienne :

Une commission de l'AD est un petit comité. Renvoyer la question à la commcomm, c'est relancer la discussion et ne pas décider d'enterrer le projet ou de contacter un graphiste.

Samia :

C'est dommage qu'il n'y ait pas de gagnant.

Simon :

Trouve dommage d'enterrer le projet.

Paris :

Est favorable à un vote par les étudiant-e-s entre trois logos. La commcomm devrait en parler.

Vu que c'est un projet important, peut-être qu'un graphiste est plus efficace.

Il y a trois possibilités :

Statu quo (on garde le logo actuel)

Mandat au Bureau de mandater un graphiste

Renvoi à la commcomm pour rediscuter

**Vote :**

**Statu quo : 2**

Commcomm : 14

Mandat au Bureau : 0

## **5. Changements statutaires et règlementaires**

(prise de note : Maxime)

SG :

Pour rappel, lors de l'AD du 23 mai 2012, les délégué-e-s ont décidé que, à titre d'essai en 2012-2013, leurs successeurs seraient désigné-e-s par tirage au sort. Cette décision accompagnait celle de supprimer les listes électorales. Lors de l'AD du 12 décembre, un GT mode de désignation a été créé pour de la pérennisation ou non du tirage au sort.

Le GT s'est réuni et a formulé des propositions qui ont été ensuite discutées par le Bureau. Ces propositions et les réponses du Bureau figurent dans les documents de préparation de la présente AD.

La discussion d'aujourd'hui se déroulera de la manière suivante :

A. Décision pour ou contre le tirage au sort

A.1. Adoption des changements statutaires proposés

B. Discussion du règlement des désignations et élections (nouveau, en remplacement du règlement des élections)

C. Discussion sur les absences à l'AD et éventuelle modification du règlement de l'AD.

### **A. Pour ou contre le tirage au sort**

SG

Le Bureau et le GT sont favorables au tirage au sort mais c'est à l'AD de trancher.

Les changements statutaires concernant le tirage pourront être votés en bloc (après relecture attentive) si le principe du tirage au sort est accepté.

Discussion sur le tirage au sort :

David : très favorable au tirage au sort, mais est-ce qu'en moyenne plus de personnes viennent aux AD maintenant ?

Eric : la question est par rapport à ce tirage, comment faire pour que les viennent-ensuite, puissent être intégrés plus facilement à l'AD si les délégué-e-s ne viennent pas.

SG lui répond que ça a été discuté en commission et propose qu'on en discute après avoir accepté le tirage au sort de manière générale.

Réponse à David : il y a un petit peu plus de participation mais ça reste très faible (8 sur 23 ce soir)

Corentin dit qu'il est favorable au tirage au sort puisque ça apporte quelque chose de nouveau et c'est moins pire qu'une autre chose.

Simon demande comment on a réfléchi qu'une personne qui a été tiré au sort à moins de chance d'être tirée l'année d'après.

SG rappelle que c'est précisément un avantage du tirage au sort (principes des mandats



courts et du tournus). Ceux qui regrettent de ne pas être délégué-e-s peuvent aller au Bureau, Commissions, GT.

Samia dit qu'après avoir rangé dans sa poche son scepticisme, elle est maintenant pour mais propose qu'on communique plus sur les avantages du tirage au sort. De plus, l'idée de l'AG est une bonne idée pour visibiliser et donner plus de légitimité à la FAE et ça initie les personnes à la FAE.

Etienne rappelle qu'au GT, il y a eu l'idée d'organiser à la rentrée une assemblée générale, sans se faire d'illusion sur l'affluence (si le quorum n'est pas atteint, l'AG pourrait devenir AD). L'idée est de tester ça à la rentrée une première fois mais de ne pas le graver dans le marbre.

### **Vote**

**Principe du tirage au sort : unanimité moins une abstention**

#### **A.1 Adoption des changements statutaires proposés**

Les changements statutaires concernent également d'autres questions :

Art. 6 : c'est un ajout nécessaire puisqu'il s'agit d'une obligation légale

Art. 9 : adaptation au reste du texte suite à une décision de l'AD

Art. 14 féminisation

Art. 29 : féminisation

Les articles 17, 22, 24 et 25 concernent le tirage au sort.

Aucune remarque n'est formulée au sujet des art. 6, 9, 14 et 29

### **Vote en bloc (tous les articles) :**

**Unanimité**

#### **B. Discussion sur le Règlement des désignations et des élections.**

→ Oui ou non un tirage au sort en deux tours.

Discussion :

SG explique la proposition de faire un tirage au sort en deux tours :

Au premier tour, tou-te-s les étudiant-e-s sont « dans le chapeau ». Vingt-trois d'entre eux sont tirés au sort et ils auront ensuite quelques jours pour manifester leur intérêt. S'il ne le font pas, le siège reste vacant.

Au deuxième tour, c'est le même principe que le tour unique de cette année : les personnes qui s'inscrivent sur la liste participent au tirage au sort. La seule différence est que le nombre de siège en jeu dépend du premier tour (sont encore en jeu les sièges non attribués lors du premier tour).

Dimitri demande quel avantage a la FAE de sélectionner les 23 personnes parmi tous les étudiant-e-s.

SG répond que les listes notamment parce qu'elles impliquaient que les étudiant-e-s qui s'y inscrivaient étaient déjà politisé-e-s. Le tirage au sort a permis de surmonter cet obstacle mais il faut tout de même vouloir s'inscrire au tirage. Il y a beaucoup trop

d'étudiant-e-s qui ne savent pas ce que signifient FAE et encore moins ce que nous faisons. L'idée est d'ouvrir la FAE et de susciter des vocations parmi les 12000 étudiant-e-s qu'on tire au sort même si, parmi eux, seuls trois répondent pour manifester leur intérêt.

Etienne complète que c'est une question d'idéal.

Antonin n'est pas pour faire un tirage au sort idéal sur les 12000 étudiant-e-s. C'est bien de tirer au sort sur une population qui a envie de faire partie de la FAE. C'est un joli petit gadget, être motivé et vouloir participer aux séances. De plus, il y a le risque que les tirés au sort viennent à la première AD mais ensuite ne viennent plus.

Patrick M. est assez d'accord avec Antonin. La prochaine année il y aura surement plus de personnes inscrites sur la liste. De plus, on perd en visibilité si on fait un tirage au sort général.

Paris souhaiterait faire une remarque générale. Plus ou moins on dit qu'on est à côté de la plaque et pas connu mais c'est peut être parce qu'on ne s'intéresse justement pas aux gens. Du coup faisons-le pour intéresser les gens.

Simon dit qu'il est pour faire ces deux tours. C'est l'occasion de faire de l'information sur ce qu'est le tirage au sort. Ça brasse plus dans la population de l'UNIL. Même s'il n'y a que deux personnes qui acceptent c'est déjà ça.

Eric demande à quel moment va se dérouler le premier tirage au sort. Y a-t-il un délais pour que les 23 tirés au sort répondent ?

SG répond que c'est au début début de l'année, avec idéalement une semaine de délais pour répondre si oui ou non on veut participer.

Eric propose qu'on explique bien dans le mail que c'est une chance d'avoir été tiré au sort et la légitimité de faire un tirage au sort.

Clémence dit qu'elle est globalement sceptique. L'idée de faire une AG a du sens si elle est faite avant le tirage universel pour motiver des gens. Elle a peur que dans les faits il y ait beaucoup d'énergie pour peu de résultat. Elle pense que contraindre les gens, même s'ils ont le choix n'est pas la bonne solution parce que le pas de s'inscrire sur une liste est efficace.

Marine est assez d'accord avec Clémence. Ce qui manque c'est de la promotion pour le tirage au sort et indirectement pour la FAE. Une fois qu'ils sauront concrètement ce que c'est la FAE, ils s'inscriront plus. Pourquoi ne pas passer par la Direction pour envoyer un prospectus à tou-t-es les étudiant-e-s dans le premier courrier qu'on reçoit sur ce qu'est la FAE.

Etienne répond qu'on ne perd rien à part un peu de temps rien. Il y a des personnes qui vont venir les deux premières fois et ensuite arrêter, exactement comme maintenant. De plus, il y a les dispositions qui éliminent les absents au profit des viennent-ensuite. De toute façon il y aura une grande campagne de promotion.

Patric : en visant les 12000 on va intéresser plus de monde à la campagne est c'est principal.

Antonin : pour l'histoire de sélection universelle, ceux qui veulent répondre par la positive c'est déjà une sélection des gens qui veulent.

Clémence a bien envie de croire que tout le monde est intéressé-e-s. Mais, elle voit un côté intrusif dans le tirage au sort universel, qui impose trop de recevoir un mail et fait peut-être peur.

Jérémie : si l'idée d'un premier tour passe, l'idée est mieux d'envoyer 10 mails à 10 étudiant-e-s de chaque faculté pour avoir un panel plus varié. Et d'envoyer un mail à moins de personnes.

Dimitri dit qu'il ne voit pas l'avantage de faire un tirage au sort universelle puisque pour les raisons qui ont été dites plus haut ça ne changera pas le problème (les non intéressé-e-s c'est comme de ne pas s'inscrire, la sélection peut faire peur...).

Eric dit que l'idée sur le papier d'un tirage au sort lui plaît mais il a peur que les tiré-e-s au sort viennent à la première ad et plus du tout ensuite.

David pense que ce tirage au sort universel est une bonne idée. Pourquoi pas essayer et au pire, si on voit que ça marche pas, on change. A force d'essayer on va arriver à une solution la plus légitime possible.

Corentin rappelle que le but possible de supprimer les listes est qu'il y ait des débats d'opposition, le tirage au sort fait ça.

**Vote :**

Pour le tirage au sort à deux tours : 10

Contre : 4

Abs : 4

Maj. absolue : 10

→ Oui ou non le Bureau s'occupe de l'organisation du tirage au sort.

Pas de discussion

**Vote :**

Oui : unanimité

→ Discussion/correction du règlement des désignations et élections.

Pas de discussion

**Vote :**

Acceptent le règlement : unanimité moins une abstention

## **C. Question des absences à l'AD**

Pour ou contre la proposition du GT, à laquelle le Bureau est favorable.

SG explique le changement :

En plus de l'exclusion après trois absences non justifiées, on ajoute un alinéa d'exclusion après deux absences excusées.

Discussion :

Simon : l'alinéa ne correspond pas au titre de l'article.

Antonin : en théorie on ne s'excuse pas soi-même.

Simon : dit que c'est juste parce que c'est un passé composé.

**Vote :**

Acceptent le règlement ainsi modifié : 14

Abs : 4

## **6. Certificats d'engagement associatif**

Christelle :

Idée est de faire un tour de table pour connaître l'opinion des associations sur le certificat d'engagement.

Marine :

Décanat aime bien et ça va se mettre en place.

Eric :

Décanat SSP était surpris de ne pas avoir reçu le document. Trouvait qu'il manquait une colonne dans « fonctions remplies » du type « tâches effectuées dans la commission ».

Christelle :

Idée est que les descriptions plus précises se trouvent dans un certificat signé par l'association.

Anne-Laure :

A discuté avec un prof qui était favorable mais qui craignait seulement de devoir signer des certificats à tour de bras.

Eric :

AESSP a précisé que les personnes seraient présentées par les assocés.

Dira au décanat que les détails sont dans un autre certificat.

Frederic :

Décanat est d'accord. CHEC trouve bien.

Sylvie :

C'est au point mort pour le moment.

## **7. PP surveillance**

Maxime :

Suite à la question soulevée au sujet des caméras de surveillance, un GT a été mandaté pour rédiger une PP générale sur la surveillance des données.

Le Bureau informe l'AD qu'il rencontrera la Direction de la BCU.

Déroulement des discussions : s'il y a trop de dissensions, la PP est renvoyée en GT.

Cette proposition est acceptée.

### Discussion

Olivier

Présente la PP, écrite en 3 parties (une par sujet) de manière générale pour être utilisable à long terme.

Maxime :

On commence par un tour de parole pour les questions.

Christophe :

Comment fonctionne les cartes au géopolis ?

Maxime :

C'est pour déverrouiller les portes.

Corentin :

Qui a les données ?

Maxime :

Ne sait pas précisément. Sûrement UNISEP, Ci, etc.

On ne sait pas qui y a accès ni combien de temps.

Simon :

3<sup>es</sup>

Ne comprend pas l'expression « très limité ».

Maxime :

L'idée est de laisser une porte ouverte pour éviter qu'on nous dise que certaines informations sont nécessaires.

Deux fautes de forme :

manque un s « initiatives telles »

manque un « la » à « la présence ».

Discussion sur le fond :

Corentin :

Y a-t-il des plaintes formelles concernant l'utilisation des cartes ? ça a des avantages : c'est moins cher que des clés, bien pour la sécurité. Un prof ne peut pas fliquer ses assistants. Les bruits de couloir vont de toute façon plus vite qu'UNISEP.

Maxime :

C'est plus une question générale. Ça rappelle beaucoup le timbrage. On peut savoir qui

fait quoi quand.

Olivier :

D'après des spécialistes en matière de sécurité, la question de la carte est plus épineuse que les caméras.

Antonin :

Ne lui semble pas que ce soit un problème. Si les profs sont surveillés ça ne concerne pas la FAE. N' imagine pas le décanat contrôler les horaires.

Corentin :

L'exemple du timbrage est limité parce que c'est plus simple à vérifier (lorsqu'il y a un timbrage sur une carte) qu'avec les données informatiques.

C'est par exemple un avantage d'avoir un accès magnétisé aux bâtiments les week-ends.

Clémence :

Ce système existe à l'EPFL et c'est très pratique car ça permet d'avoir accès aux bâtiments.

Pour ce qui concerne moodle : discussion à la commission de l'enseignement, les assistants consultent les données moodle. Ça lui semble plus inquiétant que les cartes magnétiques.

Maxime :

Le paragraphe sur les cartes magnétiques semble être le seul à poser problème.

Proposition de voter les paragraphes.

Vote :

Partie moodle et dossier académique :

Unanimité moins une abstention

Caméras de surveillance

10 oui

2 non

5 abstentions

Cartes magnétiques

5 oui

11 non

2 abstentions

Corentin :

On peut dire que la FAE émet des réserves quant à l'utilisation de la campus card. Ou demander qu'il y ait des formulaires pour accéder aux données.

Vote de la proposition de Corentin :

6 oui

beaucoup d'abstentions

=> pas de majorité absolue.

Vote de la PP telle que modifiée :  
Unanimité moins deux abstentions

## **8. Taxes d'études**

SG :

Ce point est plutôt un point d'information.

La Commission politique a décidé d'écrire un argumentaire contre les taxes d'études (sur le modèle de ce qui s'est fait au Québec). L'écriture a pris du retard à cause de la charge de travail mais la Commpol souhaite l'avoir fini pour la rentrée.

La Commpol a également discuté de l'opportunité de lancer une initiative populaire cantonale en faveur de la gratuité des études universitaires. Comme le lancement d'une initiative représente un très gros travail, la Commpol a décidé d'en évaluer la faisabilité et dessiner la première esquisse de ce projet pour la rentrée prochaine.

Pour information :

- il y aura une manifestation à Genève le mardi 23 co-organisée par la CUAE.
- discussion sur les taxes organisée par le GRC le jeudi 2 mai à laquelle participera la FAE.

Discussion :

Paris :

Au Québec, tout au long des manifestations, plein d'informations contradictoires circulent et est donc favorable à la création de l'argumentaire.

Maxime :

Est-ce que qqun souhaite participer à l'élaboration de cet argumentaire ?

Simon

David

Paris

## **9. Fermeture du stand de sandwiches libanais (Restauration à l'Anthropole)**

(Prise de note : Maxime)

Eric :

A discuté avec le responsable du stand libanais. Il va prendre à sa retraite mais a un repreneur qui ne reprend que si c'est à l'Anthropole.

Nino ne voudrait pas qu'il y ait repreneur. Le contrat entre les deux n'est pas clair.

Trouve que ce n'est pas normal que ce soit le restaurateur qui décide de ce genre de choses.

A la base, c'était un arrangement avec M. Panegas.

Christelle :

Ça signifie qu'il n'y a pas de contrat légal ?

Eric :

D'après ses informations, il y aurait une commission sur chaque sandwich. C'est en fait un sous-traitant de Nino.

Il reste une semaine pour réagir.

Marine :

Est-ce que cette histoire de monopole est basée sur quelque chose ? ça ressemble plus à

une rumeur.

SG :

D'après les informations à disposition, la situation est à peu près la suivante :

- Le stand libanais est lié contractuellement à M. Cananiello (le contrat est même antérieur à la reprise des cafétérias par Nino) et non à l'UNIL. Nous n'avons pas de marge de manœuvre à part nous adresser directement à M. Cananiello.

- Pour le Méditerranée : le bail de l'actuel gérant arrive à terme le 31 août. La Direction a chargé une entreprise de faire un appel d'offre pour la reprise. La question est de savoir quelles seront les conditions fixées dans cet appel d'offre ; plus particulièrement la possibilité ou non d'assurer un petit service traiteur.

- Pour les cafétérias : prix sont fixés et le restaurateur doit payer un loyer mais les charges d'exploitation sont importantes. En contrepartie M. Cananiello se partage les buffets avec SV group lorsqu'un apéro est organisé à l'UNIL. Ça explique la priorité.

Pour des roulottes, ce serait à condition de remplir les mêmes conditions que les cafétérias.

- A côté de tout ça, l'origine du problème est l'organisation du campus : il n'y a qu'une cafaétéria (deux avec celle toute récente du Geopolis) conçue pour préparer des repas dans le respect des normes d'hygiène. Le campus a vraiment été pensé pour que toute la nourriture soit préparée à un seul endroit et distribuée entre les bâtiments ensuite.

David : Est allé voir M. Emini. Son bail arrive à terme. Il doit postuler pour reprendre le magasin et a peur de ne pas l'avoir. Peur que si c'est quelqu'un d'autre la partie restauration ne perde pas car l'Université pourra plus facilement faire pression sur une nouvelle personne. On peut demander à l'Université d'être ouverte et de communiquer au maximum pour que cette procédure soit juste.

SG : C'est tout le problème de la restauration à l'Université. Il faut se méfier de toutes les informations qu'on entend. Il y a en effet un bail qui arrive à terme et une mise au concours. Pour le Méditerranée, la Direction se calque sur le modèle du Négoce de l'EPFL. Il faut se garder d'attaquer ou de défendre une personne mais bien se battre pour la meilleure nourriture possible. Pour la procédure, difficile de demander des informations si elle a été externalisée mais on peut essayer.

Corentin : On a quand même des moyens de pression sur les Restaurants de Dorigny.

Christelle : Ne comprend pas pourquoi on devrait écrire à M. Cananiello pour le libanais ?

SG : Car c'est un contrat entre M. Cananiello et le propriétaire du stand libanais.

Christelle : Certes on ne peut pas soutenir une personne, mais peur que si on demande juste des choses en général on s'habitue petit à petit à n'avoir que ce qui est fait par M. Cananiello.

Eric : Au libanais les sandwiches vont probablement continuer, mais ce sera géré par Nino. Ne comprend pas pourquoi ça doit passer par lui. D'autre part, il y a à l'Anthropole une deuxième cuisine. Mais Nino veut le monopole, et si ça continue il n'y aura plus que lui à l'Anthropole. Si on ne fait rien maintenant ce sera un pas de plus vers le monopole absolu. C'est normal que les autres aient des conditions différentes.



Etienne : D'accord, mais difficile de se battre pour faire changer vraiment les choses et pour construire des cuisines pourtant on y donne beaucoup d'énergie.

SG : Eviter de faire le procès d'une personne et se concentrer sur l'offre. On hérite d'une mauvaise situation. Essaie de faire bouger les choses depuis un moment mais sans grands résultats. Ne souhaite pas être l'avocat des autorités. Si les délégué-e-s souhaitent poser des questions directement aux principaux intéressés, M. Frund est disponible pour discuter avec de ça avec l'AD. Question est de savoir comment on arrive à faire des propositions constructives avec une situation aussi bloquée. Ou alors on s'y lance brutalement, l'AD est souveraine.

Corentin : On peut utiliser l'Amphimax (où il y a une cuisine) comme moyen de pression si le bail arrive un jour à terme.

Samia : Pourquoi ne serait-il pas possible d'installer des roulottes ? La personne qui gère la cafétéria du centre sportif a une roulotte. Pour les personnes qui veulent s'investir pour avoir des alternatives, venez à l'assemblée pour une nouvelle association la semaine prochaine. But de revendiquer une cafétéria gérée pour et par des étudiants, mercredi midi.

Eric : Ok pour la venue de M. Frund, c'est important d'avoir son point de vue. Seul bémol est pour le libanais est que dans une semaine ça sera fermé. S'il y avait une notion de dépendance matérielle je comprendrais pourquoi il y a dépendance avec Nino mais là il n'y a rien de rien. Le seul truc qu'il utilise c'est le fait de vendre ses tickets. Il faut avertir la direction et leur parler de la question de délais, leur expliquer ça et qu'on est contre. Je ne fais pas le procès d'un individu mais d'un grand groupe.

Etienne : soit on est dans un grand principe soit contre des détails.

Proposition :

- Ecrire à Nino et à la Direction, pour manifester notre inquiétude et poser la question sur l'avenir de ce stand.
- Pour le méditerranée : demander à l'UNIL de faire cette mise au concours rapidement et de vérifier que cette démarche est faite d'une manière transparente pour pouvoir réagir, et de demander de garder un service plus large qu'un simple service d'épicerie.

SG : pour la mise au concours, l'UNI a mandaté une entreprise pour décider. On peut demander (écrire) pour que l'AD souhaite qu'un service traiteur soit assuré.

## **10. AD UNES**

Patric :

3,4,5 mai prochains AD de l'UNES et il faut un coup de main pour la logistique (5 volontaires)

## **11. Election complémentaire**

Commission sociale :

Pas de volontaire

## **11. Divers**

Christelle :

Commission de l'enseignement :

Idée de mettre en place une semaine spéciale au milieu du semestre d'automne. Il y aura une séance d'info.